Suresnes, le 11 décembre 2015
FNRJ150397/NT/15-01569/NC

KUEHNE+NAGEL

Site de Lagny-Le-Sec

--*

DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT AU TITRE DE LA RUBRIQUE 4331

Siège Social et Agence Sud-Ouest
ZAC du Grand Noble
37 avenue de l'Escadrille Normandie Niemen
31700 BLAGNAC - France
Tél. : +33 (0)5 61 30 99 00

Siège Administratif et Agence Ile de France
ZAC de la Clé Saint-Pierre
1 boulevard Jean Moulin
CS 70562
78998 ELANCOURT Cedex - France
Tél. : +33 (0)1 72 87 96 64

Agence Sud-Est
ZI la Couperigne
Centre Tertiaire Marseille Aéroport - Bât B
BP 50244
13747 VITROLLES Cedex - France
Tél. : +33 (0)4 42 89 12 05

apsys - SAS au capital de 750 000 € - RCS Toulouse - SIREN 332 252 980 - APE 7112 B - TVA intracommunautaire : FR 47 332 252 980

BUSINESS UNIT **ENERGY & INDUSTRY**	ORGANISME EMETTEUR apsys SIMPLIFYING COMPLEXITY	**Agence Ile de France** ZAC de Clef Saint Pierre 1 Boulevard Jean Moulin 78990 ELANCOURT

CLASSIFICATION			Marché ou contrat	
Secret militaire	Secret industriel		Numéro du marché ou du contrat	Organisme client
NC	**CI**		**0270069**	KUEHNE+NAGEL
Contractuel	Lot	Poste	Programme	Code
OUI	-	-	FNRJ150397	-

TITRE : **Demande d'Enregistrement site KUEHNE + NAGEL, Lagny-Le-Sec**

Identification du document	Texte (nombre de pages)	Nombre de planches	Nombre d'annexes
APSYS : FNRJ150397/NT/15-01569/NC			
(client) :	13		**15**

Date :	Réf. du fichier :	Notion d'indexage :
11 décembre 2015	**FNRJ150397 - KUEHNE + NAGEL Lagny le Sec - Enregistrement**	**KUEHNE+NAGEL, Enregistrement, Entrepôt**

Résumé d'auteur :

La présente étude constitue la demande d'enregistrement devant permettre à la société KUEHNE + NAGEL France (60330, Lagny-Le-Sec) d'entreposer des produits inflammables de catégorie 3 dans une cellule B1bis de 3 497 m^2.

Auteur	Vérificateur	Approbateur
Sophie BAUD	**Pauline POEZEVARA** **Christine MACADRÉ**	**Christine MACADRÉ**

BUSINESS UNIT **ENERGY & INDUSTRY**	ORGANISME EMETTEUR apsys SIMPLIFYING COMPLEXITY	**Agence Ile de France** ZAC de Clef Saint Pierre 1 Boulevard Jean Moulin 78990 ELANCOURT

CLASSIFICATION			Marché ou contrat	
Secret militaire	Secret industriel		Numéro du marché ou du contrat	Organisme client
NC	**CI**		**0270069**	KUEHNE+NAGEL
Contractuel	Lot	Poste	Programme	Code
OUI	**-**	**-**	FNRJ150397	**-**

TITRE : **Demande d'Enregistrement site KUEHNE + NAGEL, Lagny-Le-Sec**

Identification du document	Texte (nombre de pages)	Nombre de planches	Nombre d'annexes
APSYS : FNRJ150397/NT/15-01569/NC			
(client) :	13		**15**

Date :	Réf. du fichier :	Notion d'indexage :
11 décembre 2015	**FNRJ150397 - KUEHNE + NAGEL Lagny le Sec - Enregistrement**	**KUEHNE+NAGEL, Enregistrement, Entrepôt**

Résumé d'auteur :

La présente étude constitue la demande d'enregistrement devant permettre à la société KUEHNE + NAGEL France (60330, Lagny-Le-Sec) d'entreposer des produits inflammables de catégorie 3 dans une cellule B1bis de 3 497 m^2.

Auteur	Vérificateur	Approbateur
Sophie BAUD	**Pauline POEZEVARA** **Christine MACADRÉ**	**Christine MACADRÉ**

Sommaire

- - -

1. PREAMBULE 4

2. IDENTITE DU DEMANDEUR 4

3. PRESENTATION DU GROUPE KUEHNE+NAGEL 5

4. LOCALISATION DU SITE KUEHNE + NAGEL DE LAGNY-LE-SEC 6

5. NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES 7

5.1. PRESENTATION GENERALE DU SITE 8

5.2. PRESENTATION DES CELLULES B1 + B1 BIS 10

6. SITUATION VIS-A-VIS DE LA REGLEMENTATION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 11

7. CONCLUSION SUR LA CONFORMITE A L'ARRETE DU 1ER JUIN 2015 13

Sommaire des annexes

- - -

Annexe 1 : Plans réglementaires
Annexe 2 : Compatibilité entre l'activité du site et les dispositions d'urbanisme
Annexe 3 : Conformité du projet au POS de la commune de Lagny-le-Sec
Annexe 4 : Situation vis-à-vis des sites présentant un intérêt environnemental
Annexe 5 : Capacités techniques et financières
Annexe 6 : Recollement à l'arrêté du 1er juin 2015
Annexe 7 : Scenario d'incendie de la cellule B1 bis
Annexe 8 : Fiche de données de sécurité de la Listerine ®
Annexe 9 : Exemple de plan de défense incendie
Annexe 10 : Analyse du risque foudre
Annexe 11 : Etude Technique foudre
Annexe 12 : Plan de collecte des effluents
Annexe 13 : Fiches de suivi du nettoyage des décanteurs-séparateurs d'hydrocarbures
Annexe 14 : Autorisation de déversement lorsque le rejet s'effectue dans une station d'épuration
Annexe 15 : Bordereau de suivi des déchets dangereux (boues)

1. PREAMBULE

La présente étude constitue la demande d'enregistrement devant permettre à la société KUEHNE + NAGEL France (60330, Lagny-Le-Sec) d'entreposer des produits inflammables de catégorie 3 dans sa cellule B1bis de 3 497 m^2.

De ce fait, l'arrêté applicable à cette activité est l'arrêté du 1er juin 2015 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de l'une au moins des rubriques 4331 ou 4734 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement. La conformité à cet arrêté sera donc examinée dans le présent dossier.

Le site est actuellement soumis à autorisation au titre de la rubrique 1510.

Le présent dossier de demande d'enregistrement est établi conformément aux prescriptions du Code de l'Environnement, Titre 1er, livre V, Chapitre II, Section 2.

2. IDENTITE DU DEMANDEUR

Raison Sociale	KUEHNE + NAGEL
Adresse du siège social	ZAC des Hauts de ferrières Avenue Joseph Paxton 771647 Ferrières en Brie
Adresse de l'établissement	Route de Baranfosse 60 330 Lagny-le-sec
Téléphone	03 44 63 69 14
Télécopie	03 44 63 80 67
Forme juridique	Société par actions simplifiée (SAS)
Capital	Capital social de 17 380 135,00 €
N°SIREN :	Meaux B333 583 466
N°SIRET :	333 583 466 011 67
NAF	5229B (Affrètement et organisation des transports)
Nom et qualité du demandeur	Mohamed KHERARFA Directeur du site de Lagny-le-Sec Mohamed.Kherarfa@kuehne-nagel.com
Rédacteur de l'étude	APSYS – AIRBUS Group 1, Boulevard Jean Moulin ZAC de la Clé Saint-Pierre CS 70 562 78 996 ELANCOURT CEDEX

3. PRESENTATION DU GROUPE KUEHNE+NAGEL

Avec un effectif de plus de 63 000 collaborateurs, sur plus de 1 000 sites, le groupe KUEHNE+NAGEL, créé en 1890, est l'un des leaders mondiaux des métiers du transport et de la logistique avec 8,7 millions de mètres carrés de surface d'entreposage.

A travers son réseau mondial, KUEHNE + NAGEL accompagne ses clients dans l'optimisation de chaine logistique (supply chain) à un niveau national ou mondial, leur apportant des solutions intégrées de bout-en-bout (end-to-end), s'appuyant sur son expertise dans ses 4 pôles métiers :

- transport maritime,
- transport aérien,
- transport route et rail,
- logistique contractuelle.

En France, Kuehne + Nagel est présent avec un effectif de plus de 9 000 personnes au travers de 130 sites, bureaux, entrepôts et plateformes de logistique et de messagerie, représentant 1 500 000 m^2 de surface opérationnelle.

En France, le groupe a acquis en 2006, la société ACR Logistics, anciennement HAYS Logistics, qui est l'un des trois principaux logisticiens. Cette société est elle-même issue de la fusion de différentes sociétés de transport et de logistique opérant en France depuis les années 1980. L'expérience technique accumulée tant au niveau du personnel d'exécution, de son encadrement que des dirigeants est donc très importante.

Depuis janvier 2009, le Groupe de messagerie Alloin a rejoint Kuehne + Nagel.

La majorité des sites sont certifiés IS0 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001. Le Groupe détient par ailleurs de nombreux certificats et accréditations marchés spécifiques (aéronautique, pharmacie, sécurité des aliments...). Il est certifié Cargo 2000 phase 2 et détient un certificat OEA intégral.

Le site de Lagny accueille 123 salariés sachant que des intérimaires peuvent être recrutés pour pallier à des hausses d'activités (environ 50). Le site comprend un directeur du site et une équipe de 8 membres de l'encadrement. Parmi eux une personne est en charge l'activité QSHE et est chargée de veiller à l'animation de la prévention sur le site et plus particulièrement du respect de la réglementation pour la protection de l'environnement dans le cadre des démarches qualité ISO 9001 et 14001 du groupe avec un chef de service plus spécialement dédié à la maintenance du site.

Un plan d'organisation interne (POI) permet de répondre aux crises pouvant survenir notamment à l'ensemble des scénarios majeurs déterminés dans l'étude de dangers du site.

Depuis 2013 le site bénéficie de la certification ISO 14001 et OHSAS 18001 (audit en fin d'année 2012) en plus de la certification ISO 9001.

4. LOCALISATION DU SITE KUEHNE + NAGEL DE LAGNY-LE-SEC

Le site de la société KUEHNE+NAGEL est situé sur la zone industrielle de Baranfosse sur la commune de Lagny-le-Sec dans le département de l'Oise.

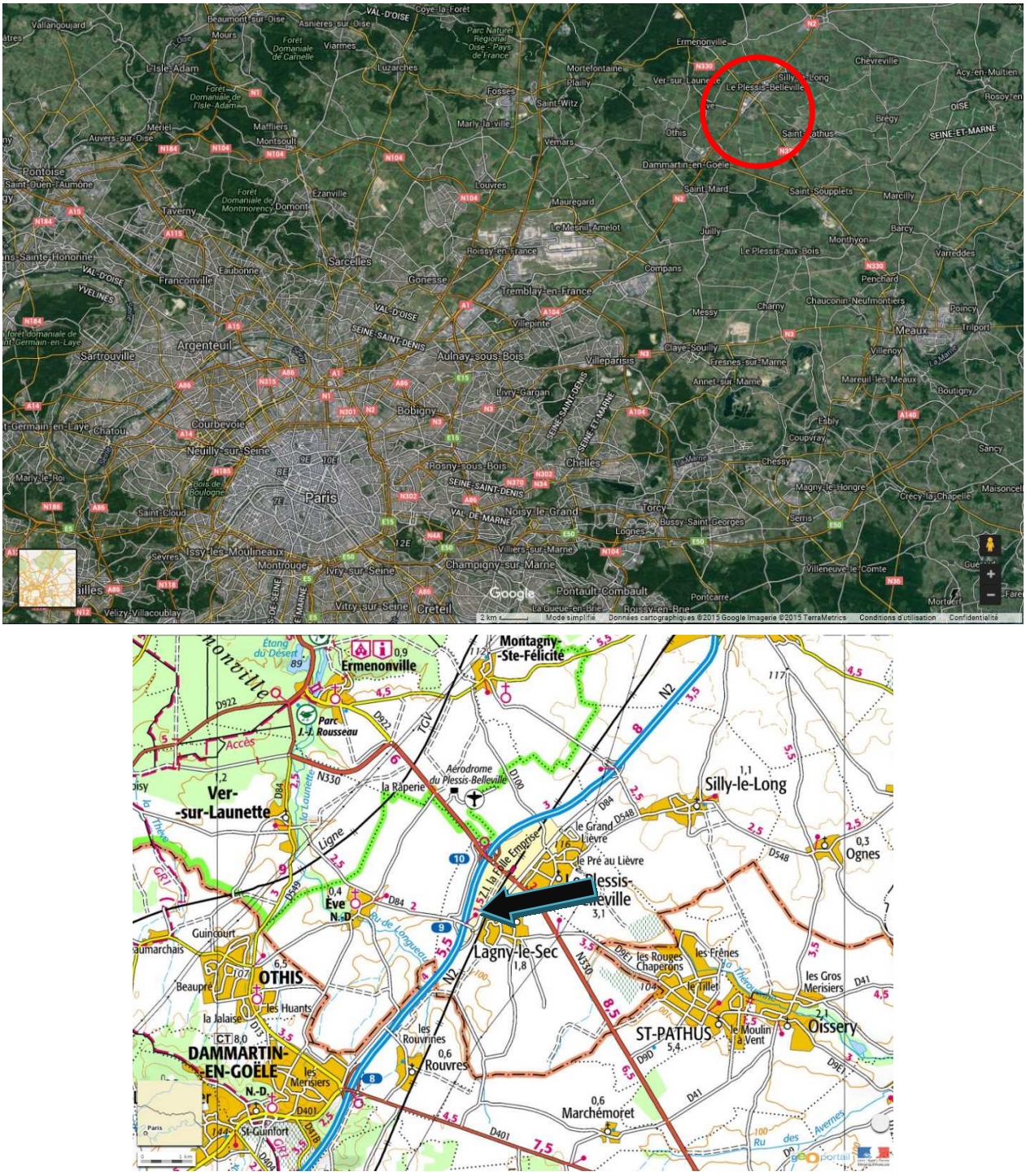

Figure 1 : Positionnement du site KUEHNE+NAGEL de Lagny-Le-Sec sur le territoire français
(sources : Google Maps et www.geoportail.gouv.fr)

La figure ci-après présente le site KUEHNE + NAGEL, ainsi que les tiers à proximité immédiate (routes, entreprises).

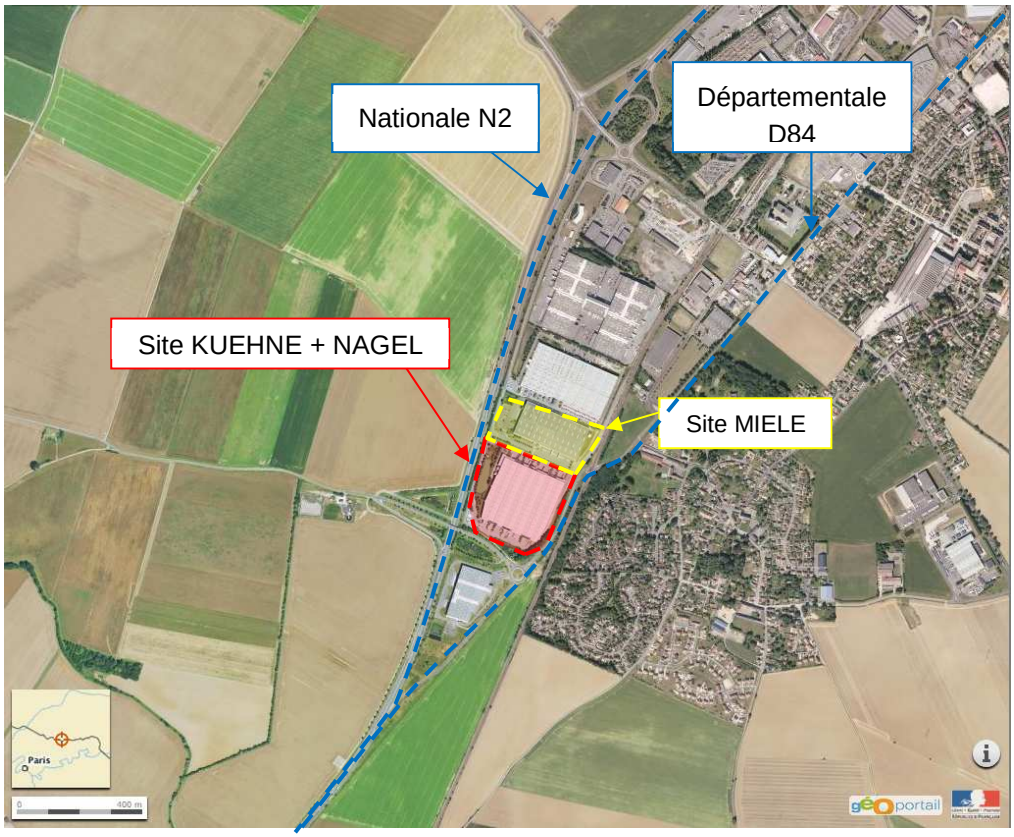

Figure 2 : Localisation du site de KUEHNE + NAGEL de Lagny-le-Sec et son environnement

L'entrepôt est implanté dans la zone industrielle de Baranfosse sur la commune de Lagny Le Sec (60 330). Il est desservi par la rue de Baranfosse qui est en cul-de-sac (demi-tour poids lourds possible par boucle fermée sur elle même). Il a été construit en 2000 et mis en activité en 2003 par KUEHNE+NAGEL.

Dans cette zone industrielle occupée, se situent également :

- un premier entrepôt exploité par MIELE (électroménager) sur le terrain voisin au nord, puis CNH et Norbert Dentresangle
- un deuxième entrepôt non exploité au sud de l'autre côté de la RD 84,

Les habitations les plus proches se situent à 96 m environ de l'autre côté l'ancienne route nationale n°2.

En matière de voies de circulation, le site est bordé à l'ouest par la Route Nationale 2 (déviation) et à l'est par l'ancienne RN 2 et la voie ferrée Paris – Soissons et au sud par la route départementale n°84. L' accès de la zone industrielle se fait au nord par un accès direct à la RN 2 (déviation permettant aux poids lourds d'éviter de circuler en zone urbaine). Le bâtiment est embranché fer mais ce dernier n'est pas utilisé.

5. NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES

Les activités du site sont les suivantes :

- la réception des produits conditionnés en palettes ou en vrac,
- l'entreposage des marchandises,

- la gestion informatisée des stocks et des flux associés,
- la préparation des commandes,
- le chargement des camions et l'expédition des produits.

Le site occupe une superficie totale de 92 241 m², dont 42 973 m² de surface de stockage.

5.1. PRESENTATION GENERALE DU SITE

La Société KUEHNE+NAGEL stocke différents produits, ceux-ci sont répartis dans les 8 cellules en fonction de leur nature.

- cellule A1 : produits High Tech,
- cellule A2 : produits d'hygiène,
- cellule A3 : cellulose, papier, produits d'hygiène,
- cellule A4 : produits d'hygiène (savon, shampoing, ...),
- cellule B1 : produits d'hygiène, petits livrets, posters, …
- cellule B2 : produits d'hygiène (savon, shampoing, ...),
- cellule B3 : produits d'hygiène (savon, shampoing, ...),
- cellule B4 : produits d'hygiène (savon, shampoing, ...).

La société KUEHNE+NAGEL stocke également 4 000 palettes en bois, avec un maximum de 1 000 palettes par cellule, de manière à respecter le référentiel de la règle R1 de l'APSAD. Ces stockages représentent un volume total d'environ 768 m^3.

Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques du bâtiment de stockage.

Cellule de stockage	Surface en m²	Hauteur au faitage en m	Hauteur sous ferme en m
A1	5 106	12,45	9,5
A2	5 020	12,45	9,5
A3	6 724	12,45	9,5
A4	5 075	12,45	9,5
B1 + B1 bis	4 542	12,45	9,5
B2	5 019	12,45	9,5
B3	6 721	12,45	9,5
B4	4 766	12,45	9,5

Tableau 1 : Caractéristiques du bâtiment de stockage du site de Lagny-le-Sec

Le site est équipé de 2 locaux de charge d'accumulateurs, le premier accolé à la cellule A1 et le second à l'intérieur de la cellule B1. Ces locaux sont isolés de l'entrepôt par des parois REI 120.

Par ailleurs, le site dispose d'un local chaufferie comportant 3 chaudières fonctionnant au gaz naturel, pour le chauffage du bâtiment (chauffage par eau chaude). Ce local est isolé de l'entrepôt par des parois REI 120.

Le site dispose de 2 postes de garde, un à chaque entrée du site, ainsi que d'un local sprinklage.

Le site fonctionne du lundi au vendredi de 07h00 à 22h00 et le samedi de 07h00 à 12h00. De manière occasionnelle, l'activité peut se dérouler en période de nuit.

Le plan ci-dessous présente la configuration du site.

Figure 3 : Configuration du site KUEHNE + NAGEL de Lagny-le-Sec

5.2. PRESENTATION DES CELLULES B1 + B1 BIS

La cellule B1 est concernée par la demande d'enregistrement. Il est prévu de stocker une marque de bain de bouche, liquide inflammable de catégorie 3 par son point éclair de 33°C.

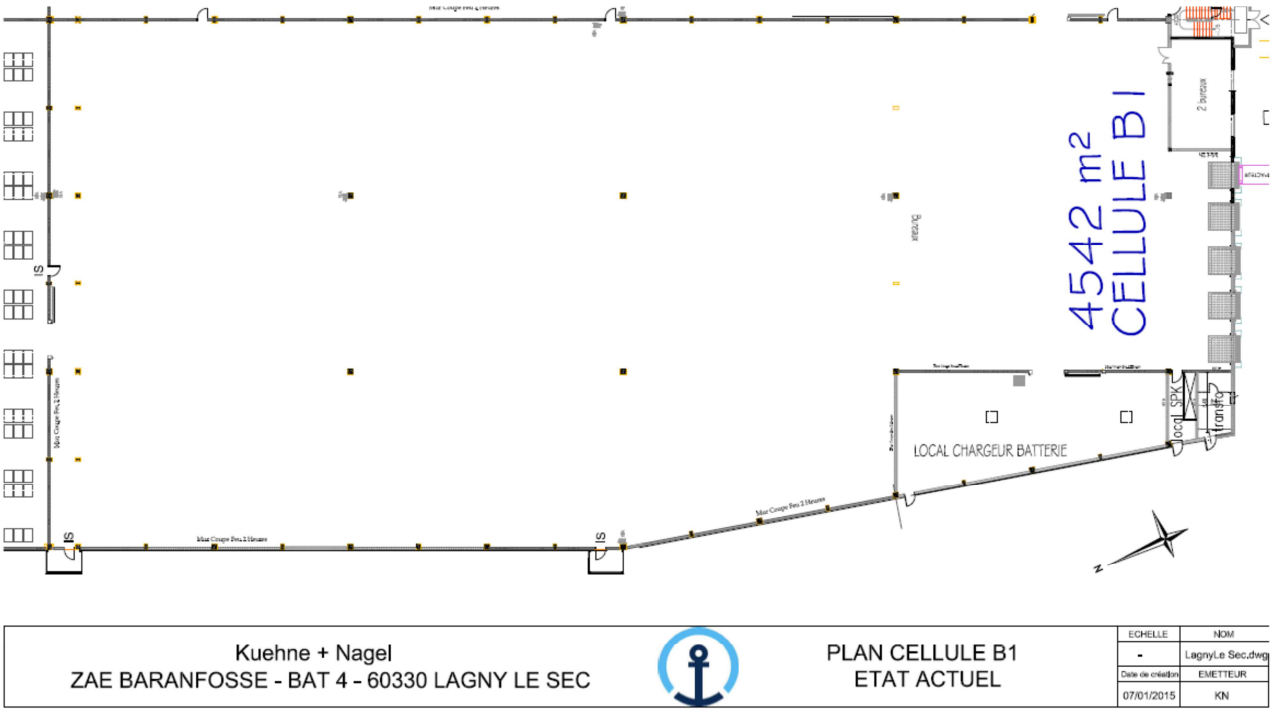

Figure 4 : Plan de la cellule B1 actuelle

Cette cellule faisant plus de 3 500 m² et pour répondre aux exigences de l'arrêté du 1er juin 2015, des travaux vont être réalisés par la création d'un mur coupe-feu 2 heures, afin de séparer la cellule en :

- une cellule de 3 497 m², dénommée B1 bis, où sera effectué l'entreposage des produits inflammables de catégorie 3,
- une cellule B1, de 992 m², qui servira à la préparation des commandes et le chargement des camions.

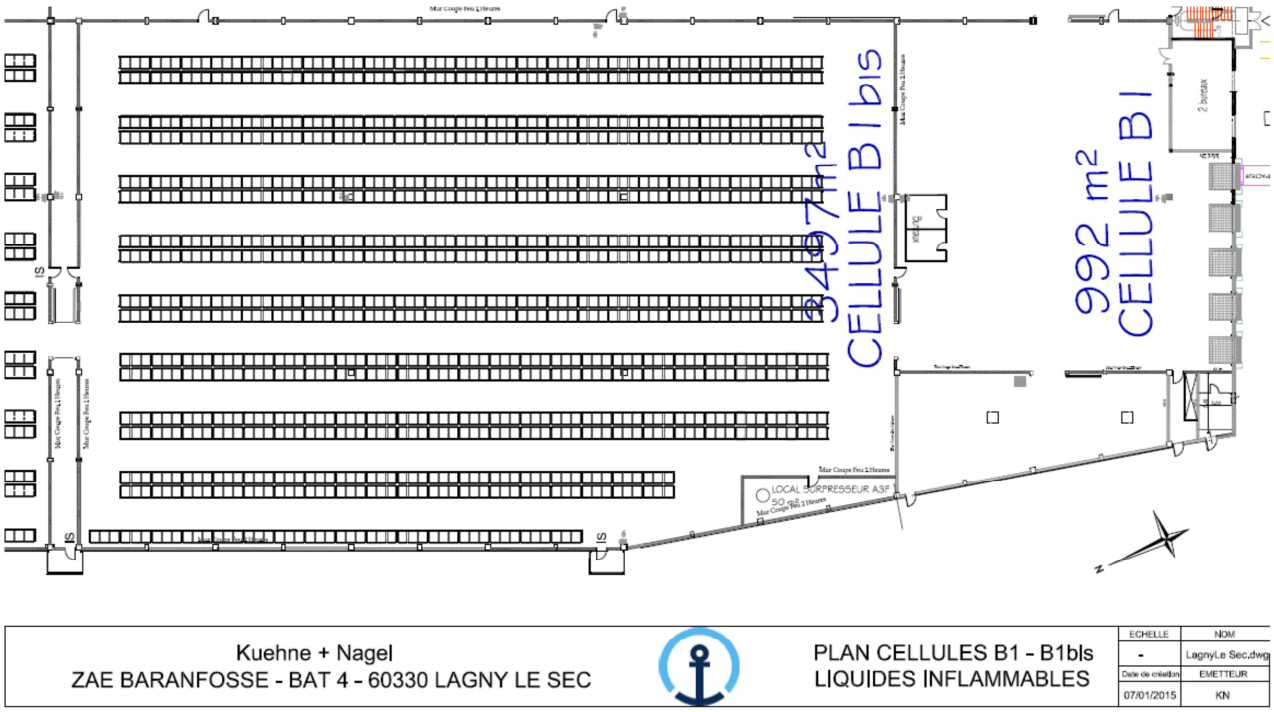

Figure 5 : Plan de la cellule B1bis où seront entreposées les liquides inflammables

Les flacons de Listerine® seront stockés sur des palettes entreposées en rack jusqu'à une hauteur de 5 mètres. Le stockage sera complété par des palettes soumises à la rubrique 1510.

Les racks seront situés à plus de 30 centimètres des parois de la cellule B1bis pour respecter les dispositions de l'arrêté du 1er juin 2015.

6. SITUATION VIS-A-VIS DE LA REGLEMENTATION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le site KUEHNE + NAGEL de Lagny-le-Sec est soumis au régime de l'autorisation au titre de la rubrique 1510 et au régime de la déclaration pour les rubriques 1530, 2925 et 2663.

La cellule B1 bis du site KUEHNE + NAGEL sera soumise à enregistrement d'après la nomenclature des ICPE au titre de la rubrique 4331.

Tableau 2 : Rubriques d'intérêt dans la nomenclature ICPE

N° de la rubrique	Nature des Installations et activités	Capacité des installations	Classement
1510	Entrepôts couverts (stockage de matières, produits ou substances combustibles en quantité supérieure à 500 t dans des) à l'exclusion des dépôts utilisés au stockage de catégories de matières, produits ou substances relevant par ailleurs de la présente nomenclature, des bâtiments destinés exclusivement au remisage de véhicules à moteur et de leur remorque et des établissements recevant du public. Le volume des entrepôts étant : 1. supérieur ou égal à 300 000 m^3	Le site dispose de 8 cellules de stockage pour un volume de 408 243 m^3	A
1530	Papier, carton ou matériaux combustibles analogues y compris les produits finis conditionnés (dépôt de) à l'exception des établissements recevant du public Le volume susceptible d'être stocké étant : 3. supérieur à 1 000 m^3 mais inférieur ou égal à 20 000 m^3	5 270 m^3 de papiers / cartons dans la cellule A1.	D
1532	Bois sec ou matériaux combustibles analogues, y compris les produits finis conditionnés (dépôt de), à l'exception des établissement recevant du public. Le volume susceptible d'être stocké étant : 3. supérieur à 1 000 m^3 mais inférieur ou égal à 20 000 m^3	Le site stocke des palettes vides pour un volume total de 768 m^3	NC
2910	A. Lorsque l'installation consomme exclusivement, seuls ou en mélange, du gaz naturel, des gaz de pétrole liquéfiés, du fioul domestique, du charbon, des fiouls lourds ou de la biomasse, à l'exclusion des installations visées par d'autres rubriques de la nomenclature pour lesquelles la combustion participe à la fusion, la cuisson ou au traitement, en mélange avec les gaz de combustion, des matières entrantes, si la puissance thermique maximale de l'installation est : 2. Supérieure à 2 MW, mais inférieure à 20 MW	Chaufferies alimentées au gaz naturel : 1800 kW	NC
2663-2	Stockage de pneumatiques et produits dont 50 % au moins de la masse unitaire est composée de polymères	Stockage de plastiques ABS cellule A2 : 9997 m^3	D
2925	Accumulateurs (ateliers de charge d'). La puissance maximale de courant continu utilisable pour cette opération étant supérieure à 50 kW	100 kW	D
4320	Aérosols extrêmement inflammables ou inflammables	< 6 tonnes	NC
4331	Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3 à l'exclusion de la rubrique 4330. La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations y compris dans les cavités souterraines étant : 2. Supérieure ou égale à 100 t mais inférieure à 1 000 t	Inférieur à 1 000 t dans la cellule B1 bis (soit environ 2 900 palettes)	E

A : Autorisation – E : Enregistrement – D : Déclaration – C : soumis au contrôle périodique

NB : Un porter à connaissance en date du 16 décembre 2013 a été expédié à la DREAL concernant le stockage de générateurs d'aérosols dans un local REI 120 (stockage en-dessous du seuil déclaratif).

Un dossier de déclaration (stockage de plastiques) du 24/03/2014 a été transmis aux services de la DREAL.

7. CONCLUSION SUR LA CONFORMITE A L'ARRETE DU 1ER JUIN 2015

Le site KUEHNE + NAGEL de Lagny-le-Sec est conforme ou sera conforme après réalisation des travaux de mise en conformité aux dispositions de l'arrêté du 1er juin 2015.

La seule non-conformité identifiée concerne l'alinéa 1 de l'article 23 relatif à la clôture du site. L'arrêté du 1er juin demande une hauteur de clôture de 2,5 mètres. La hauteur de la clôture du site est de 2 mètres.

KUEHNE + NAGEL demande une dérogation à l'application de cet article (voir courrier joint à la demande) dans la mesure où l'arrêté d'autorisation du 16 juillet 2012 prescrit une clôture de 2 mètres et que le site est entièrement clôturé, cette clôture est maintenue en bon état. De plus, pendant les périodes de fermeture, le gardiennage est assuré 7 jours sur 7 et 24h/24 par une société de télésurveillance pour les alarmes intrusion et de gardiennage pour la surveillance physique du site.